

Notre nouvel uniforme

Autor(en): **Vallière, P. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **94 (1949)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notre nouvel uniforme

Ces quelques notes sur la transformation de l'uniforme, suggérées par les réflexions de nombreux officiers de tous grades, étaient écrites, lorsque les journaux ont annoncé les décisions de la commission. Nous les donnons telles quelles, sans qu'il soit nécessaire de rien changer au texte de notre collaborateur.

(La Rédaction).

Chaque guerre a des répercussions inévitables sur l'armement et la tactique. Les règlements codifient l'expérience du champ de bataille, le matériel se transforme et l'équipement du soldat se modifie.

Il est un domaine dans lequel les changements intéressent plus directement le public que les questions techniques ; c'est celui de l'uniforme. Le soldat ou l'officier, hors de la caserne et des places d'exercice, celui qu'on rencontre dans les rues, les lieux publics, les gares, est sous le contrôle de la foule. Les modifications de sa « tenue de sortie » n'échappent pas aux regards des passants qui l'observent.

Depuis l'été dernier, les hommes des compagnies de Gardes fortifications, soldats de métier, portent une tenue d'essai à « col ouvert », c'est-à-dire de coupe civile, avec chemise verte et cravate noire. La commission d'habillement de l'armée a été influencée dans ses propositions par des considérations d'ordre pratique, mais aussi par ce goût invincible et très helvétique de l'imitation étrangère.

Il faut cependant reconnaître que la commission a su repousser certaines innovations indésirables, et que la tunique qu'on nous présente a de sérieux avantages. On a maintenu avec

raison le gris-vert bleuté qui, depuis trente-deux ans, a fait ses preuves dans notre terrain. Vareuse ample qui permet les sous-vêtements chauds, dos à soufflet, semblable à celui des vestes de sport alpin. On a heureusement renoncé à adopter le blouson américain qui découvre les reins et la partie la plus charnue du corps. L'expérience des guerres prouve que les reins sont très sensibles aux intempéries. On ne peut faire campagne en hiver, en haute montagne, coucher dans un iglou sous la neige, sans avoir les reins protégés. Les Romains avaient déjà reconnu l'importance de cette question d'hygiène militaire ; les légionnaires portaient une tunique qui couvrait le haut des cuisses et le bas du dos.

Notre tunique d'essai a des manches qu'on peut relever jusqu'au coude par temps chaud ; par la pluie ou la neige elles se referment sur les poignets. Les *insignes de grades des sous-officiers* ont passé de l'avant-bras au-dessus du coude, les parements de la couleur des différentes armes sont supprimés, ce qui est regrettable. Le pantalon serré à volonté sur la cheville par deux ou quatre boutons a été heureusement conservé, malgré les critiques de journalistes incompetents qui lui reprochent son inélégance, et les caricatures qui cherchent à le ridiculiser. Il est pratique, empêche l'usure inévitable produite par le frottement sur les chaussures, et facilite le port de courtes jambières en cuir, en drap, ou de guêtres en toile. La coupe du pantalon a été améliorée, cependant une poche énorme placée sur la cuisse, empruntée aux Américains, ne l'embellit pas.

Le changement le plus apparent est celui du *col* dit « *ouvert* » ; à revers semblables à ceux d'un veston civil, il laisse voir une chemise verte à col rabattu, ornée d'un nœud de cravate noire. C'est sur ce point là que les avis sont partagés. Si le projet est adopté sous cette forme, chaque recrue recevra à l'arsenal, avec son uniforme et son équipement, trois chemises vertes et une cravate en soie noire. La Suisse est le seul pays du monde qui confie à ses soldats armes et uniforme à garder

à domicile, à charge d'entretenir ce précieux dépôt et de se présenter à chaque appel au service avec un équipement personnel en bon état. Par un contrôle sévère et une discipline nationale que l'étranger admire, nous sommes parvenus à empêcher le port de certaines parties de l'uniforme en civil, (pantalons, capote, casquette, bonnet de police). Fournir à chacun plusieurs chemises, c'est faire naître, inévitablement, la tentation de les porter hors service, car le contrôle est impossible. Comment reconnaître qu'une chemise verte portée par un civil appartient à son équipement militaire, alors qu'on peut en acheter chez tous les tailleurs, chemisiers, maisons de sport, et que cette chemise n'a rien de spécifiquement militaire ? Il arrivera tout naturellement que ceux qui auront porté, usé ou perdu leur linge d'ordonnance dans la vie civile, entreront au service avec une chemise fantaisie, de leur garde-robe privée. L'aspect de la troupe, la tenue uniforme, en souffriront. Le remplacement des objets manquants, en principe aux frais de l'homme, occasionnera des dépenses supplémentaires au soldat et à l'Etat. La discipline est étroitement liée à la correction de la tenue ; *les premiers symptômes de la démoralisation d'une troupe se manifestent toujours par la négligence et le désordre de l'habillement*. L'histoire des guerres, des révolutions et des mutineries en fournit de nombreux exemples. Dès le début de la Révolution française, les soldats des régiments de l'armée royale qui avaient refusé obéissance à leurs chefs et passé à l'état de révolte, allant jusqu'au massacre de leurs officiers, décrochaient leur col et circulaient tête nue, la veste ouverte, en signe d'adhésion aux idées nouvelles.

« *L'adoption du col ouvert serait un encouragement au débraillé* », nous ont déclaré deux commandants d'unité d'armée. Des indices de relâchement de la tenue qu'on constate depuis un an, en fournissent la preuve. On rencontre des soldats qui, devant les ordonnances, et contrairement aux ordres, se permettent d'ouvrir leur tunique de façon à laisser

apparaître un col de chemise, souvent défraîchi, et une cravate de couleurs variées. Quelquefois, ces précurseurs d'une mode dont l'utilité pratique reste à démontrer, arborent des chaussettes de teintes voyantes, sur des souliers bas, jaunes ou bruns. Ces fantaisistes d'un goût douteux attirent aussi l'attention, par la façon déplorable dont ils se conduisent en public. Signalés à leurs chefs, ils récoltent des punitions méritées.

Les avantages militaires du veston civil international sont-ils suffisants pour faire oublier ses inconvénients ? Nous en doutons. *Le col ouvert et la cravate augmentent-ils les qualités combattives d'une armée ?* Si l'on pose ces questions à un officier anglais, il répondra que cette mode est venue, il y a une trentaine d'années, des troupes coloniales, stationnées dans les régions tropicales. De là elle a passé à l'armée métropolitaine, par simple imitation. *En hiver, dans les pays européens, en toutes saisons à la montagne, au-dessus de 2000 mètres, le col ouvert est impossible, dangereux même.* Il favorise les maux de gorge, les laryngites, les bronchites, disent les Anglais et les Américains, qui en ont fait l'expérience dans la campagne des Apennins, de 1944-45.

Chez nous, au début du service actif 1939-45, on a déjà fait des essais de col ouvert dans quelques corps de troupe. Un commandant de bataillon nous a raconté que dans les mois d'hiver, les bronchites avaient pris un caractère épidémique. Les médecins exigèrent alors l'achat d'écharpes de laine pour protéger les bronches exposées au froid. Le médecin en chef s'opposa à de nouveaux essais de col ouvert, et on n'en parla plus, pour un temps.

Quant au nœud de cravate, personne n'a jamais pu expliquer en quoi il pouvait être utile à la guerre. En campagne, l'existence du soldat s'accommode mal de complications de toilette et de gestes qu'on peut faire sans hâte dans sa chambre et devant son miroir. A la bataille de Denain, en 1712, les Anglais, surpris par le maréchal de Villars pendant qu'ils nouaient leur cravate, furent mis en complète déroute. *Que faire d'une cravate*

en cas d'alarme ? Cet accessoire du vêtement civil, après quelques jours de bivouac par la pluie et d'exercices en terrain détrempé, n'est plus qu'un chiffon sale et la chemise visible dans l'échancrure du col ne vaut guère mieux. En campagne, le col fermé permet de rétablir rapidement la bonne tenue, et, avec elle, l'ordre et la cohésion d'une troupe éprouvée par de grandes fatigues ou de durs combats. Nous avons vu, dans un fort du réduit, un machiniste de la centrale électrique dont la chemise et la cravate étaient maculées d'huile et de graisse ; on n'en distinguait plus la couleur.

Le principal argument des partisans du col ouvert est d'ordre sentimental. Ils rattachent les victoires des Anglo-Saxons à la coupe de leur uniforme qui devient, à leurs yeux, un talisman. Ce fétichisme vestimentaire joue son rôle dans les décisions des réformateurs. Après les victoires allemandes de 1870-71, par exemple, de nombreux Etats d'Europe, d'Amérique et d'Asie, adoptèrent le casque à pointe des Prussiens, signe de supériorité militaire. Aujourd'hui, le col ouvert et le nœud de cravate sont devenus dans une partie de l'opinion une garantie de succès, leur prestige est un dogme admis sans discussion.

* * *

Les 200 000 permissionnaires américains, vêtus de neuf à leur départ d'Allemagne pour la Suisse, qui depuis 1945 ont parcouru notre pays, nous ont donné un avant-goût de ce débraillé pittoresque qu'on voudrait faire passer pour de l'élégance. Leur tenue sans contrainte a rempli d'admiration les femmes. Les jeunes gens ont envié leur individualisme confortable, affranchi de toute règle. Leurs vareuses déboutonnées, leurs chemises ouvertes sur la poitrine nue, leur calot passé dans la ceinture du pantalon, ont fait impression dans nos villes. Comment ne pas être émerveillé par ces vainqueurs de la guerre qui ne saluent pas les officiers et portent leur uniforme suivant leurs convenances personnelles ? Mais le

citoyen suisse ne sait pas que les G.I. rentrés à leur régiment, après d'agréables vacances, étaient repris en mains par un *drill* énergique et tenus à une rigoureuse exactitude de tenue. Le beau temps des cravates dénouées était passé pour eux.

A chaque pays, à chaque armée ses méthodes et ses traditions. Les nôtres sont anciennes. Nous avons nos raisons de tenir à la correction de la tenue, à sa valeur éducative. Il y a des principes immuables d'éducation militaire que le désordre des esprits d'une époque tragique et barbare ne saurait affaiblir. Copier sans discernement ce qui se fait ailleurs est un signe de pauvreté intellectuelle. L'uniforme militaire est indépendant de la mode ; il est national, par définition. Les conventions internationales et les lois de la guerre exigent que les belligérants se distinguent les uns des autres par des uniformes nettement reconnaissables, afin d'éviter de funestes méprises.

Le projet de la commission a cru nécessaire de changer, pour la troisième fois en cinquante ans, les *insignes de grades des officiers*, sans se mettre en frais d'imagination. Ces insignes repassent du col aux pattes d'épaules. Les étoiles qui, depuis un siècle et demi, désignent les grades en Suisse, cèdent la place à des galons cousus en travers des brides, ainsi que le veut la nouvelle ordonnance française, à la différence qu'en France les galons de sous-lieutenant sont aussi larges que ceux des officiers supérieurs chez nous. Est-il nécessaire de copier l'étranger jusqu'aux moindres détails ? Pourquoi ne pas coudre une « ficelle » d'or ou d'argent le long du bord extérieur de la patte d'épaule, pour les officiers subalternes, un galon large pour les officiers supérieurs, en mettant, au centre de la patte, le nombre d'étoiles correspondant au grade. Ce serait plus pratique, plus esthétique, tout en restant dans notre tradition. Mais le changement est-il indispensable ? Les étoiles sur le devant du col ont l'avantage d'être reconnaissables au premier coup d'œil. Gardons-les.

La tenue de sortie des officiers a retenu l'attention des nova-

teurs. La commission propose une chemise à col blanc, la verte étant réservée à la tenue de travail ou de service. Un col blanc, empesé ou non, est une faute de goût, car il ne s'accorde pas avec le gris vert, mais bien avec une tenue foncée, bleue ou noire. L'officier sera obligé d'avoir dans son bagage un assortiment de chemises blanches, car rien n'est plus salissant ou plus vite défraîchi qu'un col blanc. Ces complications coûteuses n'existent pas avec le col fermé et la cravate de toile souple, à peine visible, noire ou verte, de la tunique actuelle, qui permettent à l'officier d'être toujours correct à peu de frais.

Les changements ne sont pas nécessairement synonymes de progrès. La tunique à col rabattu, introduite pendant le dernier service actif, est pratique et seyante. Il suffit de quelques retouches pour qu'elle réponde à toutes les exigences. Par un procédé ingénieux, elle peut se porter ouverte jusqu'au ceinturon, en campagne, par temps chaud. Deux boutons de métal placés sur le haut de la poitrine, devant les épaules, servent à fixer les deux côtés de la tunique déboutonnée, ramenés en arrière, comme des revers. *Ainsi se trouvent réunis les avantages du col ouvert pour le travail et ceux du col fermé pour la tenue de sortie*, ce qui permet de faire l'économie de plusieurs centaines de mille cravates et chemises, sans compter les réserves qu'il faudrait tenir prêtes dans les arsenaux. Ces dépenses sont-elles justifiées? Nous n'en sommes pas persuadé.

La commission n'a pas songé à se transporter au Musée national, au Musée de l'Armée à Morges, aux musées cantonaux, qui renferment de magnifiques collections d'uniformes suisses du XVII^e au XX^e siècle. Elle aurait trouvé là des modèles originaux d'insignes de tous genres, témoins authentiques de notre passé militaire. On a préféré des modèles copiés à Washington, à Londres, à Paris, après avoir, pendant un demi-siècle, cherché à Berlin notre idéal d'élégance militaire.

Ce snobisme des modes étrangères me rappelle un souvenir

de jeune officier dont on voudra bien me pardonner le récit. Il s'agissait du choix d'un bonnet de police. Le tailleur militaire me présenta un lot de coiffures, en me demandant si je désirais le modèle français, anglais, belge, italien ou hongrois. « Montrez-moi l'ordonnance suisse. » — « Mais, mon lieutenant, cela ne se porte pas ; je ne peux vous recommander cet article. » Le tailleur souriait de ma naïveté. J'exigeai tout de même le modèle suisse.

Nous n'avons pas la prétention, ni les moyens, d'imiter la variété et la somptuosité des uniformes anglais de gala, pas plus que ceux de l'armée de l'U.R.S.S. qui surpassent par leur richesse ceux de l'ancienne garde impériale des tsars. A côté de leur tenue de campagne kaki, les Anglais ont une grande tenue de cérémonie et de parade en drap rouge, bleu et noir, à col droit galonné d'or, boutons dorés, shako à plaque de cuivre aux armes britanniques, buffleterie en cuir blanc. La cavalerie de la garde royale (Horse et Life Guards) porte cuirasse étincelante et casque à crinière. On a vu l'année dernière, à Lausanne, plusieurs musiques de régiments écossais à bonnet d'ourson, dans leur brillant et traditionnel uniforme, resté le même depuis deux cents ans. Le peuple anglais puise sa force dans son attachement aux coutumes, aux idées, aux formes extérieures du pouvoir royal, héritage d'un passé de grandeur, transmis par ce traditionalisme qui est tout le contraire de l'immobilisme. Cette fidélité a donné à l'Angleterre son vrai visage et son courage dans l'épreuve.

Même spectacle aux Etats-Unis. On a pu admirer cet hiver, au cinéma, le défilé des troupes américaines en l'honneur de l'élection du président Truman. Vision éclatante de régiments en triple colonne, au pas de parade, vêtus de beaux uniformes bleu clair et gris, dont l'ordonnance remonte à 1850.

A défaut de ce luxe coûteux, et malgré la simplicité de notre uniforme, il est désirable, nécessaire, que soit respectée, chez nous, la tradition historique, perpétuée par des insignes

invariables, afin que vive l'esprit de corps et les souvenirs qui le renforcent. L'immense erreur de nos changements continuels risque d'affaiblir le moral de l'armée. Le père ne retrouve plus, sur la manche ou sur le col de son fils, les insignes qu'il a portés lui-même avec fierté, la notion de continuité se perd, il y a rupture brutale entre les générations, le lien qui les unit est fait souvent de détails infimes dont la valeur est ignorée des bureaux. Briser ces liens, c'est détruire un élément essentiel : la joie et la fierté de servir.

Notre casque est un hommage aux victoires de l'ancienne Suisse, copie du « chapeau de fer » du XIV^e siècle, porté dans les guerres d'indépendance. Découvert par le colonel divisionnaire Sonderegger dans un musée de la Suisse primitive, il a été adopté sans discussion, en 1917, comme modèle, dans sa forme d'une robuste élégance. Avec la croix du drapeau, ce casque appartient à la plus haute et la plus pure tradition de l'armée suisse.

Les cocardes cantonales ont disparu avec l'adoption du casque d'acier. L'infanterie, troupe cantonale, avait le droit de conserver ces couleurs, car les cantons sont à l'origine de l'armée fédérale. La croix blanche brodée dans un médaillon, sur la manche des sergents et des sous-officiers supérieurs, rappelle la croix blanche cousue sur l'épaule des Confédérés de l'époque héroïque, et les boutons de la tunique, marqués de la croix, ont le même sens, pour tous les grades, du simple soldat au général. Valeur symbolique de la foi qui illumine notre histoire ; idée religieuse créatrice d'idéal, puissant ferment d'action et de dévouement à la communauté.

L'âme indifférente et froide du fonctionnaire est fermée aux sentiments qui inspirent les actes désintéressés et dirigent la conscience du soldat. Les bureaux prennent en pitié les esprits assez arriérés pour attacher de l'importance à l'idée, à l'imagination, au dévouement passionné des cœurs simples, concrétisé par ces symboles toujours présents, toujours agissants : détails traditionnels de l'uniforme, prestige des insignes,

numéro de l'unité, refrain d'une chanson de route, appel de trompettes, drapeau. L'homme dans le rang donne un sens profond à ces humbles témoins de ses travaux et de ses peines. La contagion du dévouement lui communique cette confiance qui s'élève plus haut que le matérialisme borné de ceux qui mesurent la valeur d'une troupe au seul calcul de son ravitaillement en vivres, en munitions et en matériel.

L'histoire des guerres n'a jamais cessé de prouver que la force morale d'une armée repose, en grande partie, sur des détails d'apparence secondaire, qui représentent, pour le soldat, le devoir, la camaraderie, l'esprit de corps, et font accepter le sacrifice de la vie. Mais, les détails de l'uniforme ne jouent leur rôle fécond, qu'à condition de rester les mêmes, invariables comme les sacrements de l'Eglise, témoins permanents du respect qu'un peuple doit à ses morts.

Nous avons trop oublié, chez nous, qu'il y a des vérités de tous les temps, dans la vie militaire. L'amour du changement et l'imitation de l'étranger, s'opposent aux traditions qu'aucune armée ne peut abandonner sans renier son passé.

L'introduction d'un nouvel uniforme, en Suisse, a des conséquences qui, chaque fois, se prolongent pendant un grand nombre d'années, jusqu'à ce que toutes les classes d'âge aient été habillées de neuf, à l'école de recrues, ce qui signifie aujourd'hui 30 ans pour passer de l'élite aux plus anciennes classes astreintes au service. On verra donc des cols fermés, et des cols ouverts mêlés dans les unités, pendant 30 ans, sans uniformité possible de la tenue. D'ailleurs, ce bariolage n'a jamais cessé depuis que les ordonnances d'habillement se succèdent à un rythme record, de 1850 à aujourd'hui. En réalité, *depuis cent ans, il n'y a jamais eu, à aucun moment, un uniforme porté en même temps par toute l'armée suisse.* Douze fois, dans cette période, la tenue a été entièrement transformée. Normalement, il aurait fallu compter 28 à 30 ans pour habiller 28 à 30 classes. En fait, les ordonnances ont toujours été annulées en moins de dix ans par de nouvelles

décisions de la commission d'habillement, qui a travaillé en permanence, avec un zèle digne d'une meilleure cause, sans attendre que les dix-huit classes de la réserve et de la landwehr soient atteintes par des ordonnances abrogées avant d'avoir été appliquées. C'est pourquoi les jeunes classes ont bénéficié seules de cette constante transformation de l'uniforme ; dans les unités de l'élite, on voyait, il y a 60 à 80 ans, trois, quatre ou cinq espèces de tenues. Cette tradition-là n'est pas perdue ; le mélange des uniformes va continuer ; la commission d'habillement est un rouage important de nos institutions militaires.

* * *

Ces changements vont imposer aux officiers, une fois de plus, des transformations coûteuses de leur tenue modifiée il y a six ou sept ans, par la vareuse de travail à col rabattu. C'est à l'usage qu'apparaîtront les avantages et les inconvénients de la nouvelle tenue, il est fort probable que des révisions partielles interviendront encore.

En résumé : La coupe de la tunique nouvelle est pratique. *Le col ouvert peut aussi se porter fermé*, ce qui est un avantage.

En *tenue de sortie*, le soldat risque d'être tenté de modifier à sa convenance les prescriptions d'habillement, en portant une chemise ou une cravate fantaisie, ainsi qu'on le voit souvent en France, ou en déboutonnant sa tunique jusqu'au ceinturon, après avoir enlevé sa cravate, à l'exemple des permissionnaires américains.

Tous les allègements compatibles avec la situation tactique sont admissibles en campagne. Dans les heures libres ou en congé, par contre, la correction absolue est la règle sous l'uniforme ; le soldat sait qu'il doit le respecter.

Le changement trop fréquent des *insignes de grades* ne se justifie pas. L'imitation des insignes américains et français est une erreur psychologique, un aveu d'infériorité. Rester soi-même, c'est la grande sagesse. A vouloir copier les autres, on risque de perdre son caractère, sa confiance et sa fierté.

L'agriculteur et l'ouvrier, chez nous, le travailleur manuel ne mettent une *cravate* que le dimanche ou jours de fête, les montagnards, les vachers, les bûcherons très rarement. Elle sera pour eux, une gêne. Par la chaleur, ils l'enlèveront, dès qu'ils ne seront pas surveillés, comme une chicane inutile.

Le *col blanc*, pour la tenue de sortie des officiers, les oblige à emporter un assortiment de chemises blanches dans leur bagage. Rien n'est plus vite défraîchi qu'un col blanc. Pourquoi s'efforcer, par tous les moyens, de donner à l'uniforme militaire l'aspect d'un vêtement civil ? C'est un retour aux idées de l'ancien régime, quand les modes civiles régnaient dans les armées. Il fallut, au XVIII^e siècle, des sanctions sévères pour plier les officiers à l'ordonnance uniforme, et les contraindre à accepter les signes extérieurs de leur profession. La vie militaire a d'autres exigences que la vie civile.

Le *col rabattu et fermé* de l'ordonnance 1943-44, permet de porter la vareuse ouverte ou fermée, ce qui est aussi le cas de la nouvelle tenue. Il a, cependant, l'avantage d'être *fermé pour la sortie*, et d'éviter le danger du débraillé, tout en faisant l'économie appréciable de la cravate et de la chemise verte.

Le *pantalon* sous sa forme nouvelle est bien compris. Celui qu'on destine à l'officier est lourd d'apparence par sa largeur exagérée. L'énorme poche, extérieure placée sur la cuisse est inadmissible et ridicule pour la sortie. A quoi sert-elle ?

Ne serait-il pas possible de conserver la *tunique à col droit* pour la grande tenue des officiers, avec un insigne simple pour les officiers subalternes et capitaines, et les broderies pour les grades supérieurs. Avec la ceinture d'étoffe, on aurait une tenue de cérémonie convenable, et nos officiers en mission à l'étranger n'auraient plus l'impression pénible d'être des parents pauvres, au milieu des somptueux uniformes de gala des pays qui les reçoivent. Cette tunique une fois usagée serait facilement transformable en vareuse nouvelle ordonnance.

Le luxe coûteux, pour l'Etat, de la *chemise verte*, n'a qu'un seul avantage réel, à notre avis. Pour la gymnastique, les théories, les travaux de rétablissement, le repos au bivouac, elle peut se porter seule, sans vareuse, comme *tenue de quartier*, dans la saison chaude, avec ou sans cravate.

* * *

Un officier chargé, pendant plusieurs mois, de porter la tenue qui vient d'être adoptée et d'en étudier les mérites et les défauts, auquel on demandait son avis sur les avantages pratiques du col ouvert, a répondu, après un instant de réflexion : « Tenue agréable à porter après le travail, en été, pour siroter une boisson fraîche, sur la terrasse d'un café. » Ce sera la conclusion de cet examen critique. Nous estimons que la tenue militaire est faite pour le service en campagne, avant d'être destinée aux moments les plus agréables de la déconsignation.

Major P. DE VALLIÈRE.
